

# DEFENDONS LES RETRAITES PAR REPARTITION !

## Grève et manifestation Mardi 17 décembre

Les annonces du Premier ministre ne rassurent en rien les enseignantes et les enseignants des écoles. Tout au contraire, elles renforcent leur détermination à amplifier la mobilisation tout au long des prochains jours et à faire du 17 décembre une puissante journée de grève et de manifestations.

**14%**

**P.I.B.**

Produit intérieur brut

De plus en plus de retraités + ressources plafonnées  
= baisse des pensions

### Une baisse des pensions programmée

Alors que le nombre de retraités augmente, en raison de l'allongement de l'espérance de vie, le gouvernement souhaite plafonner le budget alloué aux retraites à 14% du PIB. Cela reviendrait à une baisse de toutes les pensions.

### Des assurances pour les enseignants ?

Pour les personnels enseignants le Premier ministre renvoie à des discussions sur les carrières et les métiers, ne levant le flou ni sur les compensations, ni sur la revalorisation. Il confirme en outre les propos du ministre de l'Éducation nationale sur les contreparties inacceptables liées aux missions et au temps de travail. Cela ne répond aucunement au besoin de revaloriser les salaires des enseignantes et des enseignants des écoles.

|                                                                                        | Régime<br>actuel             | Régime<br>par points         |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <b>Françoise</b><br>64 ans / 11 <sup>e</sup> échelon /<br>classe normale / 36 annuités | <b>1604€</b><br>net mensuels | <b>1280€</b><br>net mensuels |
| <b>Muriel</b><br>64 ans / 7 <sup>e</sup> échelon /<br>hors-classe / 36 annuités        | <b>1921€</b><br>net mensuels | <b>1346€</b><br>net mensuels |
| <b>Hugo</b><br>64 ans / 7 <sup>e</sup> échelon /<br>hors-classe / 42 annuités          | <b>2433€</b><br>net mensuels | <b>1643€</b><br>net mensuels |

Inégalités  
salariales

Déroutement de  
carrière ralenti

Plus de temps  
partiels

Salaire moyen net  
X PE homme = 2 356 €  
X PE femme = 2 130 €

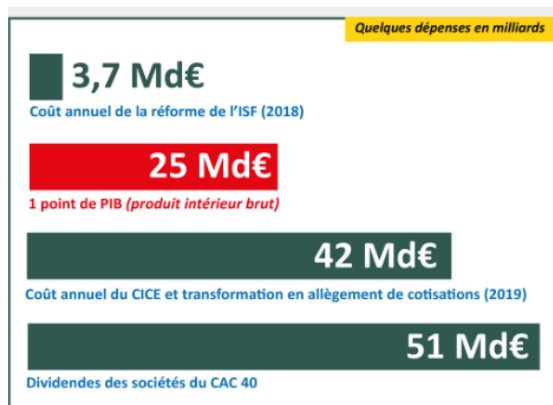
Carrières interrompues

### Les femmes encore plus perdantes !

En prenant en compte l'ensemble de la carrière pour le calcul des pensions au lieu des 6 derniers mois, les femmes qui sont plus fréquemment concernées par des carrières interrompues, des temps partiels, des déroulements de carrières ralentis, des inégalités salariales, sont davantage pénalisées.



**Toutes et tous EN GREVE pour nos RETRAITES !**



## LES PROPOSITIONS SNUIPP ET FSU

Départ à **60 ans** avec **75%** et **37,5** années, sans décote ni surcote

- Prise en compte **études**, stages, chômage
- Aménagement **fin de carrière**
- **Droits liés aux enfants**
- **Polypensionnés-es**
- Pensions **indexées sur les salaires**

Il existe d'autres alternatives afin de sortir du refrain néo-libéral « On ne peut pas faire autrement ».

L'équivalent de 5 points de PIB pour revenir sur les réformes précédentes peut paraître ambitieux au regard de notre croissance actuelle.

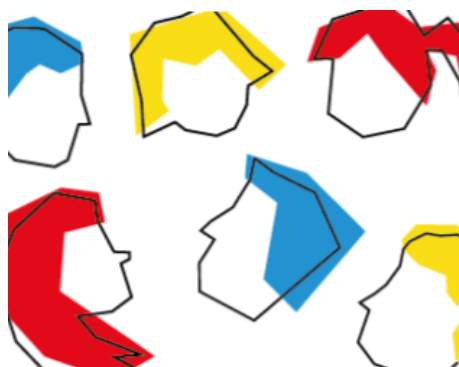
Mais l'histoire nous montre que ce sont les choix de société qui déterminent l'avenir. La mise en place des régimes de retraites actuels a permis de réduire de façon drastique la pauvreté chez les retraités.

- le taux de pauvreté des retraités est passé de plus de 30% à la fin des années 60, à moins de 5% en 2000

- parallèlement la part du PIB consacré au financement des retraites est passée de 4,6 du PIB en 1970 à 12,6% du PIB en 2000 soit un effort de l'équivalent de 8 points de PIB

Au-delà du simple équilibre entre dépenses et recettes, c'est la place du travail dans la société et ses diverses formes de reconnaissance sociale qui sont en jeu. Le défi auquel est confrontée la retraite par répartition est bien celui de reconquérir un haut niveau d'emploi et de salaire.

## SE SYNDIQUER, UNE VRAIE BONNE IDÉE



VOUS NOUS  
SUIVEZ ?

[adherer.snuipp.fr](http://adherer.snuipp.fr)

1<sup>er</sup> SYNDICAT DES ÉCOLES

